## **Projet Sainte-Adonie**

## <u>Contraintes additionnelles :</u>

- CA 1 : une chambre reste fix, son type ne change jamais
- CA 2 : refus du type souhaité si tout les lits sont occupés
- CA 3 : un lit n'appartient qu'à une seule chambre
- CA 4 : La facture ne porte que sur les hospitalisations déjà finie



